

Thermalies 2024 :

L'Occitanie affirme son positionnement de « destination santé et bien-être »

Du 25 au 28 janvier 2024, le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie (CRTL) valorisera, aux côtés de la Fédération Thermale d'Occitanie (FTO) et des stations partenaires, [la riche offre thermale de la région](#), confirmant l'importance de la filière du thermalisme et du bien-être dans l'économie touristique régionale à l'occasion du prochain [salon des Thermalies](#) au Carrousel du Louvre à Paris.

Evènement « grand public » majeur pour la filière, le salon des Thermalies Paris offre une vitrine providentielle pour valoriser toute l'offre thermale d'Occitanie et renforcer ainsi la notoriété de la région en tant que **1^{ère} destination thermale de France**. La FTO et le CRTL animeront le stand de la destination « [Occitanie thermale](#) » avec **la présence de 11 stations¹** tout au long de ces quatre jours où **sont attendus plus 25 000 visiteurs**. D'autres établissements thermaux de la région seront représentés sur un stand, soit par les opérateurs nationaux auxquels ils appartiennent² soit en propre comme **Balaruc-les-Bains** (Hérault), 1^{ère} station thermale française en nombre de curistes.

« L'activité thermale est un levier de développement majeur des zones rurales et de montagne qui participe à l'aménagement du territoire et qui, comme le tourisme de bien-être en général, permet d'augmenter le taux d'occupation des hébergements touristiques du territoire toute l'année », rappelle Vincent Garel, Président du CRTL qui se réjouit « du dynamisme de la filière thermale en Occitanie qui se concrétise notamment cette année par [la réouverture des thermes d'Allègre-les-Fumades](#) (Gard) et [le renouveau des thermes de Bagnères-de-Luchon](#) (Haute-Garonne), établissements désormais gérés par le groupe Arenadour, ainsi que par la reprise des stations de Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales) et de Saint-Lary (Hautes-Pyrénées) par Le groupe Valvital ».

« En participant aux Thermalies, le CRTL et la FTO affichent leur volonté de singulariser l'Occitanie en tant que destination thermale plurielle et diversifiée qui associe une offre médicale complète à une large gamme de prestations bien-être à valoriser auprès d'un public toujours plus exigeant en matière de qualité et de personnalisation », complète Guillaume Daléry, Président de la FTO. Pour Muriel Abadie, Vice-Présidente de la Région en charge du Tourisme durable, des Loisirs et du Thermalisme : « Le thermalisme est un des piliers du tourisme en Occitanie. La Région, aux côtés de ses partenaires que sont le CRTL et la FTO, accompagne le renouveau des stations et des activités pour garantir l'attractivité de la filière et de la destination dans son ensemble. Au-delà des stations, la Région accompagne les territoires pour les rendre plus attractifs en complément de l'offre pour les curistes. Lors des Thermalies, la Région Occitanie fera valoir ses particularités et son identité qui intègre le virage de la transformation écologique dans une approche touristique globale portée sur le soin de soi et des autres. »

L'Occitanie dispose de **28 stations thermales** qui ont accueilli en 2022 (derniers chiffres stabilisés) près de **140 000 curistes** pour des cures conventionnées (31% des curistes nationaux et 2,5 millions de nuitées). On y traite l'ensemble des **12 indications thérapeutiques** reconnues par la Sécurité Sociale. La filière thermale d'Occitanie a connu, en 2023 une **fréquentation en hausse** par rapport à 2022.

En savoir plus sur [le thermalisme en Occitanie](#) et [les nouveautés 2024 dans les stations thermales d'Occitanie](#).

Le 17 janvier 2024

Contacts Presse : Comité Régional du Tourisme et des Loisirs [Espace Presse](#)
[Sophie PELLEGRIN-PONSOLE](#) ou [Patrick FONTANEL](#) - 05 61 13 55 16

¹ Ax-les-Thermes et Ussat-les-Bains (Ariège) ; Rennes-les-Bains (Aude) ; Allègre-les-Fumades (Gard) ; Luchon (Haute-Garonne) ; Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre, Barèges-Barzun, Capvern-les-Bains, Cauterets et Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées).

² Cransac-les-Thermes (Aveyron), Barbotan-les-Thermes & Lectoure (Gers), Lamalou-les-Bains (Hérault), Saint-Lary (Hautes-Pyrénées), La-Preste-les-Bains, Le Boulou, Amélie-les-Bains, Molitg-les-Bains & Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales) -